



Permis B – AAC – Supervisée

Automatique – remise à niveau

Permis moto – scooter – 125cm3

Remorque BE – BE96

FORMATION B96

La formation obligatoire B96 autorise la conduite des véhicules de catégorie B attelés d'une remorque lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est comprise entre 3 500 kg et 4250 kg.

Pour les remorques et caravanes de plus de 750 kg, le permis B suffit toujours sous réserve que la somme des PTAC de l'ensemble (cumul du véhicule tracteur et de la remorque) ne dépasse pas 3 500 kg.

Vous trouverez ces informations en regardant votre certificat d'immatriculation au niveau de la mention (F2).

Pour vous inscrire à la formation remorque B96 de 7 heures, vous devez avoir 18 ans et être titulaire du permis B ou BEA (B78).

La formation B96 ne nécessite pas d'examen

Ce B96 est une simple formation et non un permis (comme le BE) il n'y pas d'examen, pas de code à repasser.

Une attestation de suivi B96 vous est remise par l'établissement.

21 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61

Mail : erwannrieux56700@gmail.com

Site internet : www.erieux.com

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030-N° de déclaration d'activité 53560947256



Contenu de la formation

Cette formation **d'une durée de 7 heures** se déroule en **2 parties** :

➤ 4 HEURES HORS CIRCULATION

Alternant **théorie et pratique** pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.

Pendant la formation hors circulation, vous verrez notamment les notions suivantes :

- La réglementation : les poids et masses, les plaques, les rétroviseurs additionnels, le freinage des remorques, les équipements obligatoires de la remorque
- La signalisation et les règles de circulation spécifiques : la signalisation, l'utilisation des voies, les autres règles
- Le chargement
- L'attelage – dételage
- Les vérifications avant le départ
- La manœuvre d'un ensemble

➤ 3 HEURES EN CIRCULATION

Pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

Pendant la formation en circulation seront notamment abordés :

- La maîtrise de l'ensemble : masses et gabarit, rapport vitesse – puissance, risques liés à un chargement mal réparti
- Les angles morts / les portes-à-faux
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers
- La communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- Le partage de la route

21 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61

Mail : erwannrieux56700@gmail.com

Site internet : www.erieux.com

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030-N° de déclaration d'activité 53560947256



DOCUMENTS À FOURNIR POUR S'INSCRIRE

- 1 photocopie de la pièce d'identité recto-verso ou du passeport valide
- 1 photocopie du permis de conduire recto-verso
- 2 photos d'identité avec signature numérisée agréées ANTS
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture d'eau / gaz / téléphone / avis d'imposition..)
Attention : si celui-ci est au nom d'une autre personne, joindre une copie recto-verso de la carte d'identité de celle-ci et une attestation d'hébergement manuscrite.

À NOTER

Pour les -25 ans révolus : la copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption.

Si vous êtes étranger : justificatif de régularité du séjour ou, si vous êtes dispensé d'un titre de séjour, preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer, etc.)

Pour les annulations : certificat, médical, tests psychotechniques et photocopie de la notification d'annulation.